



Formation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles Module 1 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier

SSE – F1003

Mise à jour le 28.06.23

Durée

1½ journée (3h30)

Dates

En inter : Nous consulter
En intra : A convenir avec
l'établissement demandeur
Délai d'accès : 2 à 3 mois
maximum sous réserve de
constitution d'un groupe
complet

Publics

Professionnels de santé et
personnels SAMU, SMUR et
concourant à l'aide médicale
urgente

5 à 10 personnes par session

Tarif

Employeur – OPCO :
125€/personne

Auto financement :
100€/personne

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du
secrétariat CESU

Lieu

Prérequis

Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

Objectifs pédagogiques

Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN

Contenu

- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- Connaître la composition et les modalités de déploiement du poste sanitaire mobile
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques

Méthodes pédagogiques

- Présentation magistrale
- Apprentissage par groupe
- Mises en situation

Modalités d'évaluation


- Présence conditionnant la validation
- Recueil de satisfaction des stagiaires

Intervenants



Médecin référent zonal et Cadre référent zonal NRBC-SSE du SAMU,
Formateur CESU

Indicateurs de résultats 2022 :
Formation non réalisée en 2022

CHU de Saint-Denis

 SAMU – CESU 974
CS 11021 – 97400 Saint-Denis

Contact et inscription

 0262 90 57 15
 cesu.samu974@chu-reunion.fr